

## FICHE DE COLLECTE

Nous avons accusé réception de votre demande de contrat de complément de rémunération E17.  
Pour être en mesure d'établir votre contrat<sup>1</sup> (ou son avenant de prise d'effet si vous avez opté pour un contrat signé par anticipation), nous vous demandons de compléter cette fiche et de nous la retourner accompagnée des documents à fournir, au plus tard 15 jours avant la date de prise d'effet projetée de votre contrat, par courrier recommandé avec accusé de réception. La date de prise d'effet projetée de votre contrat devra être conforme à l'article Prise d'effet du Contrat des Conditions Générales.

N° du contrat<sup>2</sup> :

Raison sociale du producteur :

Nom de l'installation :

Point(s) de livraison :

Numéro de contrat réseau :

Numéro de point de comptage :

Numéro PRM<sup>3</sup>

Nom de l'interlocuteur :

Adresse postale de l'interlocuteur :

Tél de l'interlocuteur :

Mail de l'interlocuteur :

Mail pour l'envoi des données de comptage :

Date projetée de prise d'effet du contrat :

---

<sup>1</sup> L'attestation de conformité de l'installation doit être envoyée préalablement à la signature du contrat, ou de son avenant de prise d'effet dans le cadre d'une signature par anticipation, selon l'article R.314-7 du Code de l'Energie. Elle sera transmise par courrier recommandé avec accusé de réception ou par courriel.

<sup>2</sup> Si connu.

<sup>3</sup> PRM : Point Référence Mesure. Ce numéro est constitué de 14 chiffres et est précisé dans le contrat CARD.

<b>DOCUMENTS A FOURNIR <u>AVEC LA FICHE DE COLLECTE</u></b>	
<b>Extrait Kbis</b> (siège social et installation)	<input type="checkbox"/>
<b>Attestation de conformité de l'installation</b>	<input type="checkbox"/>
<b>RIB</b> Accompagné du <b>Formulaire de Renseignements Producteur</b>	<input type="checkbox"/>

**Date :**

**Cachet de l'entreprise et signature :**